

Procès-verbal du Conseil d'École élémentaire Jacques Prévert du vendredi 10 juin 2016.

Étaient présents :
Les enseignants : Mr D., directeur, président du Conseil d'École,
Mmes C., C., L., LM., S., Q., C., Mrs B.,
Les parents : Mmes L., L., A., G., G., Mrs D., V.,
La municipalité : Mr T., Maire de Saint Gilles, Mme F., 1^{ère} adjointe municipale.

Excusés :
Mr B., IEN,
Mme M., DDEN,
Mr R., Mme A.
Parents : Mmes T., G., N.

Ordre du jour :

- **Approbation du compte rendu du Conseil d'École précédent à l'unanimité**
Approuvé à l'unanimité.

- **Projets et activités pédagogiques de l'école et des classes**

- CP CE1 CE2 : Sortie à Brocéliande en liaison avec le projet musique.
- CP CE1 : rencontre inter-écoles en musique à l'Hermitage. Un spectacle a été proposé aux enfants par les intervenants.
- CP : Les médecins de Saint-Gilles viendront à l'école pour les classes de CP afin de les initier aux premiers gestes de secours.
- Exposition de peintures d'Alain Chenard pour toutes les classes: ce fut très apprécié des classes car l'intervention du peintre était bien adaptée aux différents niveaux de classe.
- CM1 classe patrimoine : différents thèmes ont été abordés : les maisons à pans de bois de Rennes, la porte Mordelaise, la construction de maquettes et l'apport d'un vocabulaire adapté. Les maquettes sont en cours de construction et seront exposées à l'école lors de la Semaine des Arts.
- CM1: Activités de rollers et hockey sur rollers en fin de période.
- CM2 APER : animé par la Gendarmerie Nationale. Les élèves évoluent sur une piste aménagée et répondent à un questionnaire. Cette action ne pourra pas être renouvelée tous les ans car la demande est trop forte.
- Sortie avec les CM2 et CM1-CM2 à Saint-Malo autour de la 2^{ème} guerre mondiale : elle comprendra entre autres la visite du musée de la Cité d'Alet et des remparts avec un guide de l'office du tourisme.
- Spectacle de chant choral au Sabot d'Or : il a été très apprécié par les parents et la municipalité. La salle était comble pour la représentation du cycle 3. Les demandes étaient supérieures au nombre de places. L'éventualité d'un nouveau spectacle l'année prochaine est évoquée.
- Semaine des Arts : exposition de peintures et de travaux d'élèves à partir du 20/06 dans l'école.
- CE1 : une animatrice sportive, Pauline Q., encadre un cycle de basket (5 séances avec 2 classes)

- **Prévision des effectifs pour l'année scolaire 2 016 – 2 017**

CP : 56 ; CE1 : 46 ; CE2 : 52 ; CM1 : 45 ; CM2 : 60 soit 259 inscrits ; moyenne de 25,9 élèves par classe.

L'école à ce jour comptera une quinzaine d'élèves de plus qu'à la rentrée précédente. A la demande des parents qui s'inquiétaient d'une éventuelle ouverture en cours d'année, le directeur ne peut pas donner de réponse.

- **Crédits exceptionnels alloués à l'école par la mairie pour l'année 2016**

Le directeur remercie Monsieur le Maire pour la subvention exceptionnelle qui a été allouée par la municipalité pour le renouvellement des manuels de français et mathématiques conformes aux nouveaux programmes. Un problème est apparu. Les éditeurs ne sont pas encore prêts à fournir les ouvrages correspondant, beaucoup de collections sont incomplètes et il est difficile de choisir. Les enseignants souhaiteraient prendre le temps dans leurs achats.

Le directeur demande à Monsieur le Maire que cette somme soit fractionnée selon les besoins et que ce qui n'est pas dépensé tout de suite soit reporté sur les années suivantes.

Monsieur le Maire accepte cette demande.

- **Équipement informatique**

Nouveaux équipements : Le rectorat nous a attribué 16 postes d'occasion sur lesquels nous avons installé un système d'exploitation gratuit "Linux Mint" (proche de "Windows").

Monsieur D., parent d'élève, dotera prochainement l'école de 5 postes d'occasion. Ils seront également équipés avec ce système.

Une réunion avec Monsieur B., adjoint au maire, a permis de clarifier quelques questions que les enseignants se posaient. 3 idées fortes ont émergé : la volonté à terme d'un équipement interactif dans les classes ; l'adaptation du débit internet ; une restructuration de notre équipement avec l'arrivée de la fibre optique.

Pour le moment, on est encore au stade des projections, dans l'évaluation du coût à terme de l'équipement de l'école, afin de planifier sur plusieurs années les investissements.

Cette année, nous demandons 2 postes supplémentaires pour le meuble informatique, un vidéo projecteur interactif, l'installation de goulottes électriques et de prises internet pour les ordinateurs en fond classe ainsi qu'à côté du tableau pour le poste "administration" afin de diriger le vidéo projecteur (l'administration recommande un poste "Windows").

Les travaux ne seront sans doute pas entrepris cet été car tout n'est pas encore parfaitement défini.

Un parent d'élève évoque à nouveau le problème de la maintenance informatique car les pannes sont fréquentes. Le directeur approuve cette demande car le plus souvent, les enseignants essaient de se débrouiller sans en avoir les compétences, et ils sont de plus en plus dépendants du bon fonctionnement du matériel informatique.

La mairie va engager des devis pour trouver des solutions, éventuellement intercommunales. Un appel d'offre va être lancé pour la maintenance de la mairie et des écoles.

- **Fournitures scolaires demandées aux familles**

Toutes les fournitures usuelles dont l'enfant a besoin pour travailler en classe sont fournies gratuitement par les enseignants dans la classe, ... mais restent la propriété de l'école. Mais l'élève a aussi besoin de fournitures personnelles (qu'il utilisera en classe ou à la maison pour son travail du soir).

Une liste proposée par chaque enseignant permet d'orienter les achats sans acheter de fournitures inutiles. Cette liste est conforme aux recommandations ministérielles exceptée la boîte de mouchoirs.

Pour l'Éducation Physique et Sportive, l'élève doit avoir une tenue de sport complète (T-shirt, short ou pantalon de survêtement, chaussures adaptées) et un sac (en tissu ou du type sac à dos) à rapporter à la maison après chaque séance pour entretien.

Attention, certaines tenues sportives portent des messages publicitaires inadaptés en milieu scolaire. Exemple : la publicité sur les paris en ligne, jeux d'argent interdits aux mineurs. Ces tenues sont à éviter à l'école.

Les familles sont sollicitées pour l'entretien des manuels scolaires.

- **Nouveau projet d'école 2016-2020**

Ce projet (commun à la maternelle et l'élémentaire) sera proposé à la validation de l'IEN. Au premier conseil d'école de la rentrée, le CE sera mis au courant de l'évolution du projet.

2 axes de progrès ont été définis : les enseignants ont conservé ce qui fonctionnait jusqu'à maintenant (notamment le cahier de l'écolier) en rajoutant certains points.

Axe 1 : Favoriser la compréhension pour tous les élèves

Axe 2 : Eveiller la curiosité et l'envie d'apprendre...

Puis 3 parcours : parcours citoyen ; parcours artistique ; volet numérique.

– Bibliothèque Municipale : la mairie étudie très sérieusement la mise en œuvre d'un travail entre l'école et la bibliothèque municipale.

Les bibliothécaires travaillent sur un projet et prendront contact avec les enseignants très prochainement.

- **Temps périscolaire (organisation de la restauration ; moment pour les APC)**

Les CP mangent les premiers à partir de midi dès à présent comme demandé.

Le problème du dernier service tardif est évoqué. Mais selon la Mairie, des enfants jouent et oublient parfois de manger, ils partent donc plus tard. Les parents remarquent que le problème de la restauration a été nettement amélioré avec l'utilisation de tickets de couleur.

Une enseignante demande s'il est possible de faire les APC à un autre moment que le midi, par exemple au moment des TAP. La Mairie indique que si l'enfant a TAP il faudrait que les enseignants prennent les enfants sur une période complète d'activité afin que les parents ne les inscrivent pas.

Monsieur le Maire n'est pas contre, mais il faut y réfléchir pour la rentrée afin de l'intégrer dans la grille de TAP.

Une enseignante évoque les problèmes de surveillance et d'autorité sur la cour le midi. Il y a aussi souvent des problèmes dans les toilettes. Madame la 1^{ère} adjointe au maire demande que les observations de faits inquiétants soient remontées.

On observe que les nouveaux rythmes ont accentué les problèmes sur le temps périscolaire.

Le directeur insiste sur le fait que les temps scolaires et périscolaires sont totalement indépendants bien que sur le même lieu. Il est évoqué la mise en place d'un code de bonne conduite. Monsieur le Maire est conscient qu'il y a encore des choses à améliorer, des efforts ont été faits, ce que reconnaissent les parents.

Un rappel : les enfants inscrits en TAP doivent y aller.

- **Ménage et hygiène dans les locaux :**

Quand il y a une absence, le ménage doit être fait par une autre personne. S'il y a des difficultés il faut les faire remonter à la Mairie.

- **Parking autour de l'école**

Le directeur a demandé à la municipalité de conserver les places de stationnement "enseignants" côté du parking du Clos Margot car l'accès pour quelques enseignants est beaucoup plus proche et le parking du Foyer logement sera trop petit pour tous.

Monsieur le Maire a pris note des demandes des enseignants.